



COMMUNIQUE DE PRESSE RECTIFICATIF

(ERREUR MATERIELLE DANS LE COMMUNIQUE DU 5 MARS 2020 SUR LES DATES DE DETACHEMENT ET DE PAIEMENT DU DIVIDENDE)

Paris, le 6 mars 2020

RESULTATS DE L'EXERCICE 2019

Le Conseil d'administration de SOFRAGI s'est réuni le 4 mars 2020 sous la Présidence de Monsieur Christian Dormeau afin d'arrêter les comptes annuels au 31 décembre 2019.

	2019	2018	Variation
Résultat de l'exercice	19 520 K€ ^{(1) (2)}	- 5 014 K€	-
Valeur liquidative par action	1 934,15 €	1 740,59 €	+ 11,12 %
Cours de bourse	1 650 €	1 380 €	+ 19,57 %
Décote	14,69 %	20,71 %	- 29,07 %

(1) procédures d'audit effectuées – rapport d'audit relatif à la certification en cours d'élaboration

(2) le résultat de l'exercice 2019 tient compte de la reprise de la totalité de la provision pour dépréciation du portefeuille d'un montant de 14 270 145,90 euros constituée au 31 décembre 2018 et devenue sans objet compte tenu du fait que la valeur boursière du portefeuille est repassée au-dessus de son prix d'acquisition.

Compte tenu du report à nouveau déficitaire de - 4 941 703,11 euros, le bénéfice distribuable au titre de l'exercice 2019 s'élève à 14 578 663,26 euros.

Il sera proposé à l'assemblée générale annuelle prévue le 25 juin 2020 de distribuer un dividende de 145,78 euros par action au titre de l'exercice 2019 qui serait détaché de l'action sur Euronext Paris le 1^{er} juillet 2020 et mis en paiement en numéraire le 3 juillet 2020.

* * *

Ce communiqué de presse est disponible sur le site www.sofragi.fr

SOFRAGI est une société d'investissement à capital fixe (SICAF) ayant la forme d'une société anonyme cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris sous le symbole SOFR (Code ISIN : FR0000030140). Les actions ne peuvent être rachetées par la SICAF à la demande de ses actionnaires.